

# Demande d'intervention de l'ergonome

---

La demande d'intervention permet à l'ergonome du Centre de Gestion de réaliser une proposition d'intervention à l'autorité territoriale sous forme d'une proposition financière. À réception de celle-ci, l'autorité territoriale a la possibilité d'accepter ou de refuser l'offre. Le refus de l'offre met fin au dispositif, l'acceptation entraîne la signature d'une convention d'intervention de l'ergonome.

Nous vous invitons à compléter ce document et à le transmettre par mail à : [e.rebourg@cdg68.fr](mailto:e.rebourg@cdg68.fr).

Dès réception de ce document, l'ergonome, contactera le référent désigné ci-dessous pour analyser votre demande et ainsi vous proposer l'intervention la plus adaptée à vos besoins.

## Collectivité territoriale/établissement public (CT/EP)

---

Nom de la CT/EP :

Prénom, Nom du référent :

Fonction :

Numéro de téléphone :

Courriel :

## Médecin de prévention

---

Prénom, Nom :

Service de Santé au Travail :

## Agent/Équipe

---

Intervention demandée pour :

- Un agent : Prénom, Nom :
- Une équipe, service concerné :
- L'ensemble de la collectivité territoriale/l'établissement public

## Demande d'intervention

---

Descriptif de la demande :

Date :

Signature et cachet de l'autorité territoriale :

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Madame **Elise REBOURG** au **03 89 20 88 46** ou à l'adresse courriel : [e.rebourg@cdg68.fr](mailto:e.rebourg@cdg68.fr).

---

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin**

22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex – Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - [cdg68@cdg68.fr](mailto:cdg68@cdg68.fr) - [www.cdg68.fr](http://www.cdg68.fr)